

Atelier ③



DOIT-ON ÊTRE HEUREUX AU TRAVAIL ?

Les salariés heureux seraient 31% plus productifs et 55% plus créatifs que leurs homologues insatisfaits, mais aussi 25% moins absents et malades;

De nombreuses études confirment que des collaborateurs heureux impactent positivement la performance de l'entreprise mais l'inverse est-il vrai ? Le travail nous rend-il plus heureux ?

Et d'ailleurs, existe-t-il une recette secrète du bonheur au travail ou chaque individu a-t-il sa propre conception du bonheur et du travail ? L'entreprise doit-elle et peut-elle répondre à chaque aspiration individuelle ?

Cet atelier se propose d'explorer le sujet complexe et essentiel du « Bonheur au travail », dans la joie et la bonne humeur

BENEFICES :

- Clarifier le concept multidimensionnel de bonheur au travail
- Identifier ses propres perceptions du bonheur au travail
- Explorer des pistes d'action pour être (rendre) plus heureux au travail

INTERVENANTE :



Marie Noelle BERNHARD

L'humain est le cœur de la performance des organisations. Chaque individu est dans un processus de développement ; possédant un potentiel propre qui ne peut se réduire à ses limites présentes. En utilisant notamment l'Intelligence Emotionnelle, la Communication Non-Violente et la Programmation Neuro-Linguistique, Marie-Noëlle contribue à aider les managers et les leaders à s'élever avec confiance et détermination au-delà de leurs obstacles pour rayonner de succès et de joie. Ecoute, authenticité, engagement, pragmatisme et optimisme sont les valeurs qui ont guidé la pratique de Marie-Noëlle en tant que manager dans l'industrie pharmaceutique pendant 14 ans et depuis 8 années en tant que coach.

AU MENU DE L'ATELIER :

- Quiz klaxoon et échanges sur « le bonheur au travail » : Doit-on être heureux au travail ? Qu'attendons du travail ? que peut-il nous apporter ?
- Quelques chiffres sur le bonheur au travail
- Quels obstacles au bonheur au travail ?
- Comment agir sur les piliers du bonheur au travail : Partageons nos idées !

DATES : 4 ATELIERS AU CHOIX EN DISTANCIEL

- 22 septembre de 9h à 10h30
- 22 septembre de 13h30 à 15h
- 26 septembre de 9h à 10h30
- 26 septembre de 13h30 à 15h